





ACTIVITÉ:

EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ (EPS)

EN PRATIQUE

Objectif:

Faire un point global et personnalisé sur la santé de l'assuré au regard des recommandations médicales nationales (CNAM, HAS) les plus récentes en matière de prévention et en complémentarité de l'action du médecin traitant.

Descriptif:

L'Examen de Prévention en Santé (EPS) est réalisé dans une approche éducative et motivationnelle par des professionnels de santé (médecins, infirmier(e)s et dentistes) qui peuvent convenir avec l'assuré d'actions de suivis et d'accompagnement. (Education Thérapeutique du Patient (ETP), Education En Santé (EES), entretiens individuels...).

La mise en suivi permet d'accompagner le consultant et de soutenir sa motivation dans la réalisation d'actions convenues au cours de l'EPS.

Déroulement :

1- ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT

 A l'arrivée de l'assuré, vérification de son Identité Nationale de Santé et point sur ses droits en santé. Si besoin, accompagnement dans les démarches d'accès aux droits et aux soins (carte vitale, complémentaire santé, parcours de soins coordonnés...).

2- ENTRETIENS ET EXAMENS

- Consultation avec un médecin qui décidera si nécessaire :
 - d'une prescription d'examens complémentaires (prise de sang, examen buccodentaire, audition, frottis, électrocardiogramme...) selon l'âge, le sexe, les facteurs de risque et le suivi médical ou dentaire de l'assuré;
 - de la réalisation éventuelle d'un dépistage des IST.
- Echanges avec médecin et infirmier(e) sur ses préoccupations santé avec réponses et conseils personnalisés. Examen des habitudes de vie et identification des comportements favorables à sa santé.
- Mise à jour des vaccins possible, si souhaitée.







ACTIVITÉ:

médecin traitant :

EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ (EPS)

(SUITE)

Descriptif	:	3- C	RI	E١	IT/	ATI	O	N	S
Descriptii		J- U	וחי		4 1 /	~ 1 1	u		

Selon les suites à donner à l'Examen de Prévention en Santé et, avec l'accord de l'assuré, orientation vers :

- son médecin traitant
- les programmes de prévention en place au CMP :
 - éducation à la santé sur les thèmes alimentation, activité physique ou tabac
 - éducation thérapeutique du patient en cas de maladie chronique (diabète, BPCO...) ou de facteurs de risque cardiovasculaire
 - consultation d'aide à l'arrêt du tabac
 - coaching des enfants en surpoids
- les structures de dépistages organisés de la région (pour les cancers du sein, du col de l'utérus ou cancer colorectal)
- des structures de prise en charge (addictions, diététique, équilibre...)
- un service de la CPAM ou un travailleur social pour un accompagnement aux soins.

RÉSULTATS DES EXAMENS

Envoi de l'ensemble des résultats de l'EPS dans « Mon espace santé ».

Les assurés sociaux en situation de non recours, d'incompréhension, de ruptures de droits ou de renoncement aux soins peuvent également être orientés, avec leur consentement, vers les services de la Mission Accompagnement Santé des CPAM.

	pagnement Sante des CPAM.
Pour qui ?	Tout assuré du régime général de la Sécurité social (dès l'âge de 4 ans)
Modalités d'inscription :	Sur RDV au O3 83 44 87 50 ou via le formulaire du site internet : https://www.uc-cmp.fr/
Où en bénéficier ?	Centre de Médecine Préventive de Vandoeuvre-lès-Nancy, Longwy, St-Dié, Epinal, Verdun, St-Dizier, Chaumont, Troyes, Forbach, Sarrebourg
Prise en charge :	Prise en chage à 100% par l'Assurance Maladie. Il n'y a aucun frais pour l'assuré.
Démarches du médecin traitant :	Pas de démarche particulière.
Information du	Ensemble des résultats adressé, avec l'accord de l'assuré (sauf en cas de

résultats préoccupants ou critiques) à son médecin traitant.





PROGRAMME:

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

à risque cardiovasculaire « Mon coeur c'est pour longtemps » (ETP FdRCV

a risque cardio	vasculaire « Mon coeur c'est pour longtemps » (e i P runc
Objectif:	Aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique (OMS).
Descriptif:	PROGRAMME EN 2 TEMPS: 1er TEMPS ÉDUCATIF: - un 1er Bilan Educatif Partagé pour faire le point et déterminer les objectifs éducatifs à atteindre; - 4 ateliers collectifs (connaissance de la maladie, activité physique, nutrition, suivi du traitement, surveillance); - un 2è Bilan Educatif Partagé pour établir un plan personnalisé de prévention. 2è TEMPS DE SUIVI: - un 3è Bilan Educatif Partagé qui permet de réaliser un suivi; - un atelier collectif à 1 an avec le goupe de patients qui leur permet ensemble d'échanger et de partager des solutions pour lever les éventuels freins rencontrés.
Pour qui ?	Patient associant au moins 3 facteurs de risque cardiovasculaire parmi HTA, hypercholestérolémie, tabac, surpoids. Critères de non inclusion: - complications cardiovasculaires - barrière de la langue (sauf si interprète)
Modalités d'inscription :	 Accès direct sur RDV au O3 83 44 87 42. Inclusion lors de l'examen de prévention en santé (EPS). Il suffit au patient de prendre RDV pour un EPS par tél au O3 83 44 87 50 ou via le formulaire du site internet : https://www.uc-cmp.fr/
Où en bénéficier ?	Centre de Médecine Préventive : site de Vandoeuvre-lès-Nancy.
Prise en charge :	Tous les programmes sont financés à 100%, il n'y a aucun frais pour les patients.
Démarches du médecin traitant :	Pas de démarche particulière. Pas d'obligation de prescription. Un courrier d'adressage est le bienvenu.
Information du médecin traitant :	Courrier adressé au médecin traitant à chaque étape du programme.





PROGRAMME:

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

atteint de Diabète de type 2 « Bien vivre avec mon Diabète » (ETP DT2)

EN PRATIQUE

Objectif:	Aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont
	besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique (OMS).
Descriptif :	PROGRAMME EN 2 TEMPS : 1er TEMPS ÉDUCATIF : - un 1er Bilan Educatif Partagé pour faire le point et déterminer les objectifs éducatifs à atteindre ; - 4 ateliers collectifs (connaissance de la maladie, activité physique, nutrition, suivi du traitement, surveillance) ; - un 2è Bilan Educatif Partagé pour établir un plan personnalisé de prévention.
	 2^è TEMPS DE SUIVI: un 3^è Bilan Educatif Partagé qui permet de réaliser un suivi; un atelier collectif à 1 an avec le goupe de patients qui leur permet ensemble d'échanger et de partager des solutions pour lever les éventuels freins rencontrés.
Pour qui ?	Patient atteint de Diabète de type 2 Critère de non inclusion : barrière de la langue (sauf si interprète)
Modalités	Accès direct sur RDV au O3 83 44 87 42.
d'inscription :	 Inclusion lors de l'examen de prévention en santé (EPS). Il suffit au patient de prendre RDV pour un EPS par tél au 03 83 44 87 50 ou via le formulaire du site internet : https://www.uc-cmp.fr/
Où en bénéficier ?	Centre de Médecine Préventive : sites de Vandoeuvre-lès-Nancy, Longwy, Saint-Dié-des-Vosges et Saint-Dizier.
Prise en charge :	Tous les programmes sont financés à 100%, il n'y a aucun frais pour les patients.
Démarches du médecin traitant :	Pas de démarche particulière. Pas d'obligation de prescription. Un courrier d'adressage est le bienvenu.
Information du médecin traitant :	Courrier adressé au médecin traitant à chaque étape du programme.





PROGRAMME:

ÉDUCATION EN SANTÉ

Ateliers collectifs: activité physique et/ou alimentation

EN PRATIQUE

Objectif: Aider les patients à contrôler leur poids en les rendant acteurs de leur

santé et préserver, voire améliorer, leur qualité de vie.

Deux ateliers indépendants et au choix du patient :

- un atelier centré sur l'activité physique (2h30) : identifier leur niveau de pratique en activité physique, connaître les recomman-

dations, définir des objectifs individualisés.

 un atelier centré sur l'alimentation et la santé bucco-dentaire (3h)
 identifier leurs habitudes alimentaires, renforcer les connaissances et compétences nutritionnelles, définir des objectifs individualisés, maintenir, voire améliorer, leur état bucco-dentaire par une mise à

iour des connaissances.

Pour qui? Patient à partir de 16 ans présentant :

- un surpoids sans obésité

- une sédentarité

- un déséquilibre alimentaire

Modalités d'inscription : · Pas d'accès direct

• Inclusion lors de l'examen de prévention en santé (EPS). Il suffit au patient de prendre RDV pour un EPS par tél au 03 83 44 87 50

ou via le formulaire du site internet : https://www.uc-cmp.fr/

Où en bénéficier ? Centre de Médecine Préventive : site de Vandoeuvre-lès-Nancy.

Prise en charge: Tous les programmes sont financés à 100%, il n'y a aucun frais pour

les patients.

Démarches du médecin traitant :

Pas de démarche particulière.

Information du médecin traitant :

Courrier de participation adressé au médecin traitant à chaque atelier.





PROGRAMME:

ÉDUCATION EN SANTÉ

Ateliers collectifs 16-25 ans

EN PRATIQU	IE
Objectifs :	Donner aux jeunes de 16 à 25 ans les moyens d'adopter les comporte- ments favorables à leur santé. Favoriser l'autonomie par rapport à leur propre santé, développer les notions de prendre soin de soi et informer sur les lieux et ressources permettant l'accès à l'information, à la prévention et aux soins.
Descriptif :	Un atelier (2h00) qui peut aborder, selon les attentes des participants, plusieurs thématiques : - Approche globale de la santé - Santé mentale - Conduites addictives - Vie affective et sexuelle
Pour qui ?	Jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité suivis par nos partenaires des Centres de Formation et d'Insertion (Missions Locales, E2C).
Modalités d'inscription :	 Pas d'accès direct Inclusion sur proposition de nos partenaires en lien avec nos délégués de prévention
Où en bénéficier ?	Dans les locaux des Centres de Formation et d'Insertion
Prise en charge :	Tous les programmes sont financés à 100%, il n'y a aucun frais pour les assurés.
Démarches du médecin traitant :	Aucune
Information du médecin traitant :	-





PROGRAMME:

ÉDUCATION EN SANTÉ

Entretiens individuels de prévention

EN	P	R	ΔΤ	10	u	Ē
				. 4		

Objectif: Aider et accompagner chaque assuré à trouver et renforcer sa motivation

à adopter un comportement favorable à sa santé.

Descriptif: Entretiens motivationnels sur l'une des thématiques suivantes, en

fonction de la demande de l'assuré :

- addictions (tabac...)

- nutrition (alimentation, activité physique)

Pour qui? Assurés à partir de 16 ans

Modalités d'inscription : Accès direct

sur RDV au O3 83 44 87 42

• en ligne via le formulaire du site internet : https://www.

uc-cmp.fr/

• Lors de l'examen de prévention en santé (EPS).

Où en bénéficier ? Centre de Médecine Préventive : site de Vandoeuvre-lès-Nancy,

Chaumont, Longwy, Saint-Dié-des-Vosges, Saint-Dizier, Troyes,

Verdun.

Prise en charge : Le programme est financé à 100%, il n'y a **aucun frais** pour les

assurés.

Démarches du médecin traitant :

Pas de démarche particulière.

Information du médecin traitant :

Une synthèse de l'entretien individuel de prévention est adressée au

médecin traitant.







PROGRAMME:

COACHING DES ENFANTS EN SURPOIDS

Programme financé par l'ARS

Objectif :	Objectif principal: ralentir la progression de la courbe de corpulence et prévenir l'aggravation du surpoids. Objectifs secondaires: repérer les enfants en surpoids lors de l'EPS, les sensibiliser, faire un point sur leurs habitudes (alimentation et activité physique) et favoriser le changement vers une amélioration.
Descriptif :	Déroulement : - une consultation en présentiel avec une diététicienne - une consultation en présentiel avec un éducateur sportif - un suivi téléphonique par la diététicienne (mensuel les 6 premiers mois, ensuite tous les 2 mois du 7 ^è au 12 ^è mois, enfin tous les 3 mois la 2 ^è année) - un bilan EPS à 1 an et à 2 ans pour évaluation
Pour qui ?	Enfants de 7 à 15 ans en surpoids (obésité de grade I) dont l'IMC se situe entre la courbe du 97 ^è percentile et la courbe IOTF- 30
	Critères de non inclusion : - IMC <97 ^è percentile ou >IOTF-30 - déjà pris en charge pour surpoids - présence d'une complication de l'obésité - obésité secondaire - frein psychologique ou environnemental
Modalités d'inscription :	Pas d'accès direct Inclusion lors de l'examen de prévention en santé (EPS). Il suffit au patient de prendre RDV pour un EPS par tél au O3 83 44 87 50 ou via le formulaire du site internet : https://www.uc-cmp.fr/
Où en bénéficier ?	Centre de Médecine Préventive : sites de Vandoeuvre-lès-Nancy, Troyes et Saint-Dizier.
Prise en charge :	Tous les programmes sont financés à 100%, il n'y a aucun frais pour les patients.
Démarches du médecin traitant :	Pas d'accès direct. Inclusion lors de l'EPS.
Information du médecin traitant :	A l'issue de la 1 ^{ere} consultation en présentiel avec la diététicienne





PROGRAMME:

CONSULTATION D'AIDE À L'ARRÊT DU TABAC

EN PRATIQUE

Objectif:	Accompagner le fumeur vers le sevrage tabagique.				
Descriptif :	Il s'agit d'un suivi individuel régulier pendant un an avec : - Prise en charge de la triple dépendance : à la nicotine, au geste et à l'habitude ; - Prise en compte de la motivation ; - Prise en compte de l'équilibre psychologique ; - Et prise en compte également des problèmes de poids.				
Pour qui ?	Tout fumeur de tabac				

Pour qui ?	Tout fumeur de tabac		
Modalités d'inscription :	Sur RDV au 03 83 44 87 50 En ligne : https://www.uc-cmp.fr - Rubrique Prévention et dépistage		
Où en bénéficier ?	Centre de Médecine Préventive : sites de Vandoeuvre-lès-Nancy et Saint-Dizier		
Prise en charge :	Tous les programmes sont financés à 100%, il n'y a aucun frais pour les patients.		
Démarches du médecin traitant :	Pas de démarche particulière. Pas d'obligation de prescription. Un courrier d'adressage est le bienvenu.		
Information du médecin traitant :			